



Grille de suivi de l'emploi des entreprises de spectacle vivant subventionné

DOCUMENT DE TRAVAIL

GRILLE EMPLOI LABELS SPECTACLE VIVANT
juillet 2026

Type de contrat	ETPT (1)		Effectif (2)		Masse salariale (€)		Nombre de contrats
	H	F	H	F	H	F	
CDI total	2,00	4,30	2,00	5,00	128 340,86 €	136 946,18 €	7
dont :							
CDI administratif	2,00	4,30	2,00	5,00	128 340,86 €	136 946,18 €	7
CDI technique							
CDI artistique							
CDII							
CDD de droit commun total							
CDD de droit commun administratif							
CDD de droit commun technique							
CDD de droit commun artistique							
CDDU ouvriers et techniciens du spectacle	0,65	0,19	17,00	5,00	43 354,29 €	12 751,26 €	22
CDDU Artistes							
TOTAL CDDU	0,65	0,19	17,00	5,00	43 354,29 €	12 751,26 €	22
TOTAL EFFECTIF	2,65	4,49	19,00	10,00	171 695,15 €	149 697,44 €	29

(1) L'Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) est proportionnel à l'activité d'un agent, mesuré par sa quotité de temps de travail et par sa période d'activité sur l'année.

Une personne employée à temps plein toute l'année consomme 1 ETPT. La quotité travaillée retenue pour les agents à temps partiel est la fraction du temps complet effectuée par l'agent.

Un agent à 80% employé toute l'année consomme donc 0,8 ETPT (bien que rémunéré sur la base de 6/7ème).

Un agent à 80% employé 6 mois de l'année consomme donc 0,4 ETPT (bien que rémunéré sur la base de 6/7ème).

(2) Nombre de personnes liées à l'entreprise par un ou plusieurs contrats de travail